

Aide financière pour achat de produits d'hygiène durables

La Municipalité offre un remboursement de 50 % du prix d'achat, jusqu'à un maximum de 100 \$ par personne, pour les achats effectués après le 1^{er} janvier 2021.

- Produits admissibles :
- couches lavable
 - culottes d'incontinence
 - culottes menstruelles
 - coupes menstruelles (ex. : Diva cup)
 - serviettes hygiéniques et protège-dessous lavables

Pour bénéficier du remboursement vous devez :

- être résident permanent de Saint-Stanislas
- compléter le formulaire ci-bas et le faire parvenir à la Municipalité accompagné des documents suivants :
 - preuve de résidence
 - facture avec le nom de l'entreprise et numéros de TPS et TVQ (l'achat doit avoir été effectué dans les 12 derniers mois précédent le dépôt de la demande)
 - preuve de naissance de l'enfant

DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Identification du demandeur	
Nom	Prénom
Adresse	
Ville	Code postal
Téléphone	Cellulaire
Courriel	

Produits pour lesquels vous demandez un remboursement	
<input type="checkbox"/> Couches la lavables pour bébés	<input type="checkbox"/> Produits d'hygiène féminine

Identification de l'enfant	
Nom de l'enfant	Date de naissance

Je soussigné(e), déclare que les renseignements ci-dessous sont exacts.

Signature du demandeur

Date

À l'usage de la Municipalité	
Demande reçue le	
Montant de la facture	Montant accordé
\$	\$
Autorisé par	Date